

Appel d'offre : direction du projet de révision de la norme AOMAS:2010

1. Situation de départ

Insertion Suisse est porteuse de la norme AOMAS:2010. La norme AOMAS a été créée spécialement pour l'assurance et le développement de la qualité dans le domaine des prestations d'insertion par le biais d'une activité professionnelle (voir www.insertionsuisse.ch/fr/norme-qualite). Depuis 2007, les organisations qui suivent cette norme peuvent être certifiées et recevoir le label de qualité AOMAS:2010. La norme est accréditée par le Service d'accréditation suisse SAS ; elle est conseillée ou exigée par plusieurs mandataires et autorités de financement (offices fédéraux, cantonaux et communaux).

La norme est examinée régulièrement quant à son actualité en matière de contenu et de forme, et adaptée si nécessaire. La dernière révision a eu lieu en 2010. Les membres d'Insertion Suisse ont décidé de lancer le prochain projet de révision.

2. Objectifs généraux de la révision

- Définir des exigences par rapport à la sécurité au travail, le système de contrôle interne SCI et la protection des données ; intégrer ces éléments dans la norme
- Proposer des simplifications concernant les exigences existantes
- Couvrir le domaine de l'insertion de façon élargie
- Considérer les changements à la norme de référence ISO 9001

Il s'agit d'un projet national, toutes les régions linguistiques doivent faire l'objet de l'analyse. Le projet débute en été/automne 2016 et aura une durée d'une année.

3. Organisation du projet

Comité d'Insertion Suisse : il est le mandataire du projet et détermine le groupe de pilotage ; il est régulièrement informé du projet. Il approuve les mesures d'amélioration et le projet de révision.

Groupe de pilotage : il est responsable du pilotage du projet et détermine la direction du projet ; il a une fonction consultative. Il est composé par le secrétariat général d'Insertion Suisse et deux membres du comité.

Direction du projet : elle dirige le projet au niveau opérationnel et garantit l'échange d'informations entre les organes. Elle est donnée à l'extérieur sur la base d'un mandat.

4. Conditions aux soumissionnaires

Nous cherchons une personne qui accompagne tout le projet. Cette personne devrait disposer de compétences et d'expériences similaires dans la gestion de projets et démontrer sa capacité à gérer un projet national.



5. Conditions de l'offre

Les offres devront comprendre au minimum les éléments suivants: plan de travail et étapes, méthodes, présentation du profil et des qualifications de l'intervenant-e, budget de la révision.

Les offres devront parvenir d'ici au 10 juin 2016 à : Insertion Suisse, Lorrainestrasse 52, Case postale 6964, 3001 Berne, info@arbeitsintegrationschweiz.ch

Les critères de sélection du mandat se basent sur ces conditions et seront mis en relation avec le prix de l'offre.

6. Informations

Les questions éventuelles peuvent être adressées à Prisca D'Alessandro, secrétaire générale d'Insertion Suisse : 031 321 56 39, info@arbeitsintegrationschweiz.ch

Berne, 10 mai 2016